

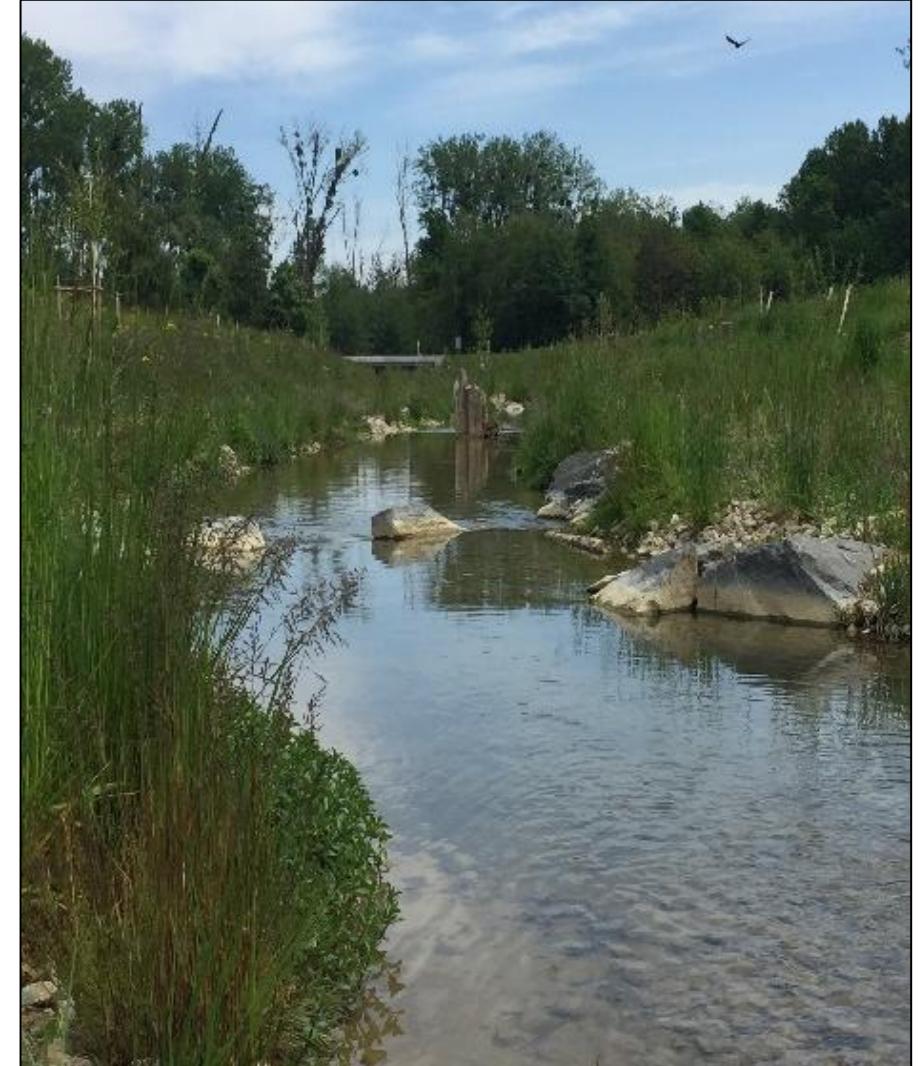
Société Vaudoise des Améliorations Foncières

EAUX PUBLIQUES FOCUS SUR LES EAUX DE SURFACE

Direction générale de l'environnement
(DGE EAU)
Stéphanie André – Cheffe de Division

Déroulement

- L'Eau à travers le Canton
- La Division DGE-EAU, c'est qui?
- Les missions de la DGE-EAU
- Les bases légales, on en parle?

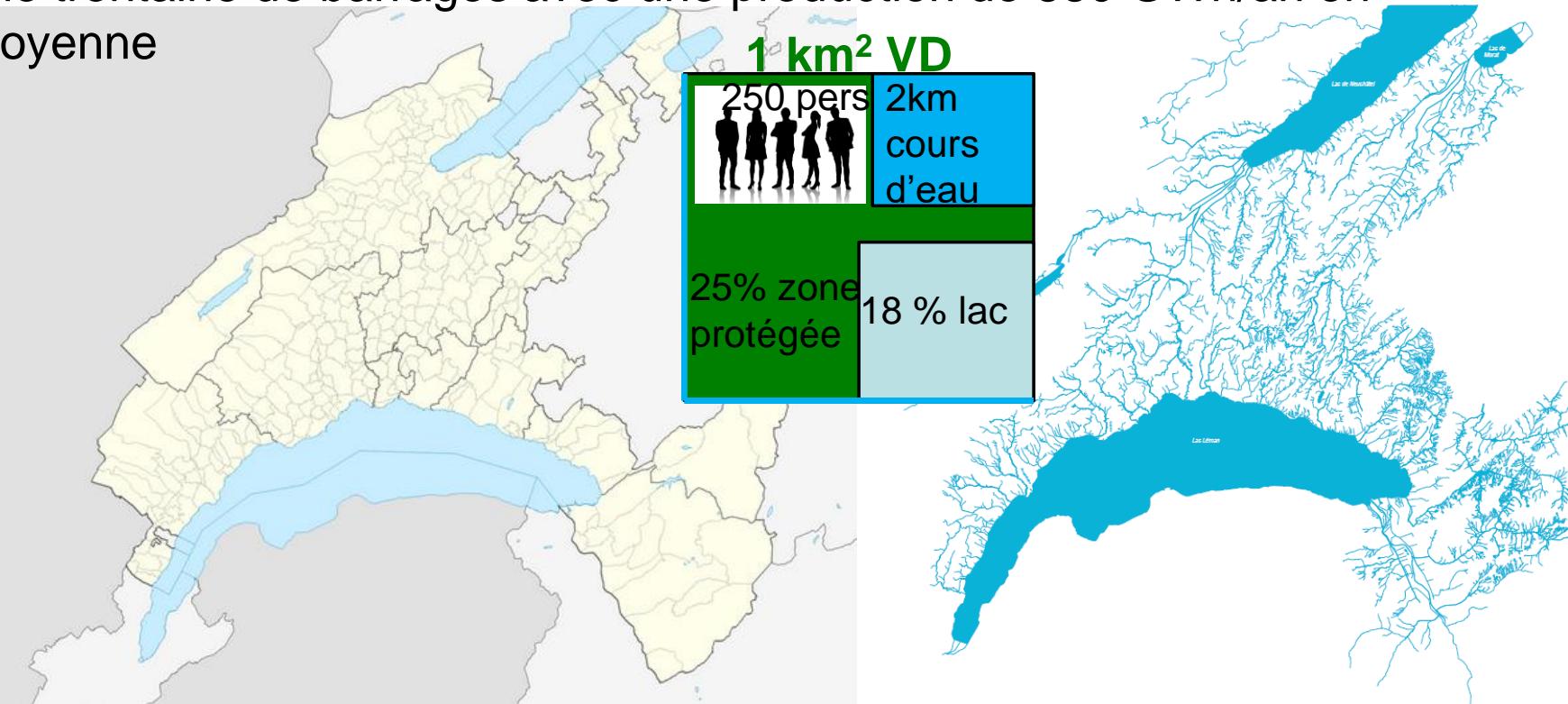


L'eau à travers le Canton

Contexte hydrique

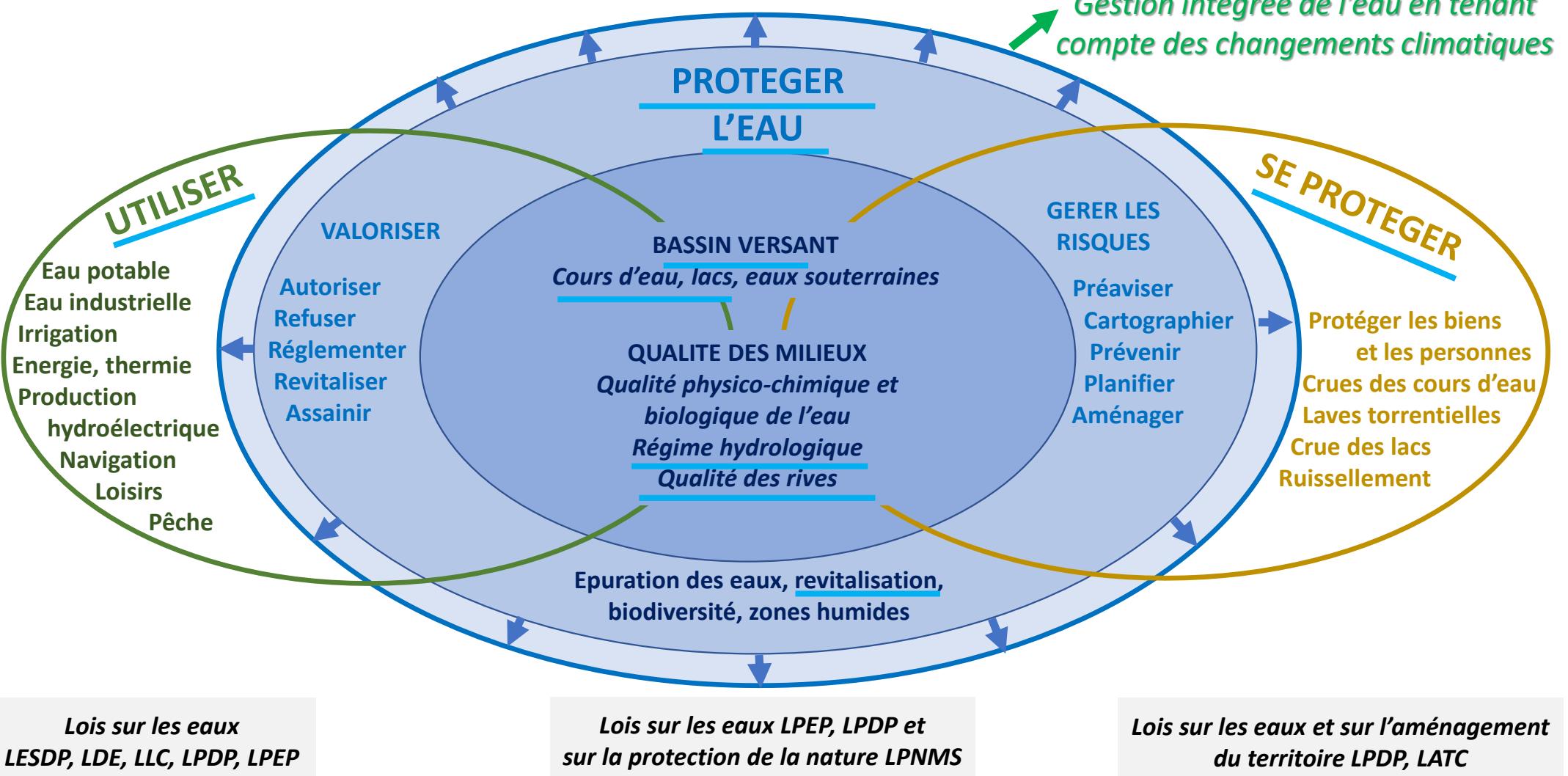
Le canton c'est:

- 3'212 km² de surface avec 6'000 km de cours d'eau et 195 km de rives lacustres
- 855'700 personnes (2024) qui utilisent l'eau,
- une trentaine de barrages avec une production de 880 GWh/an en moyenne



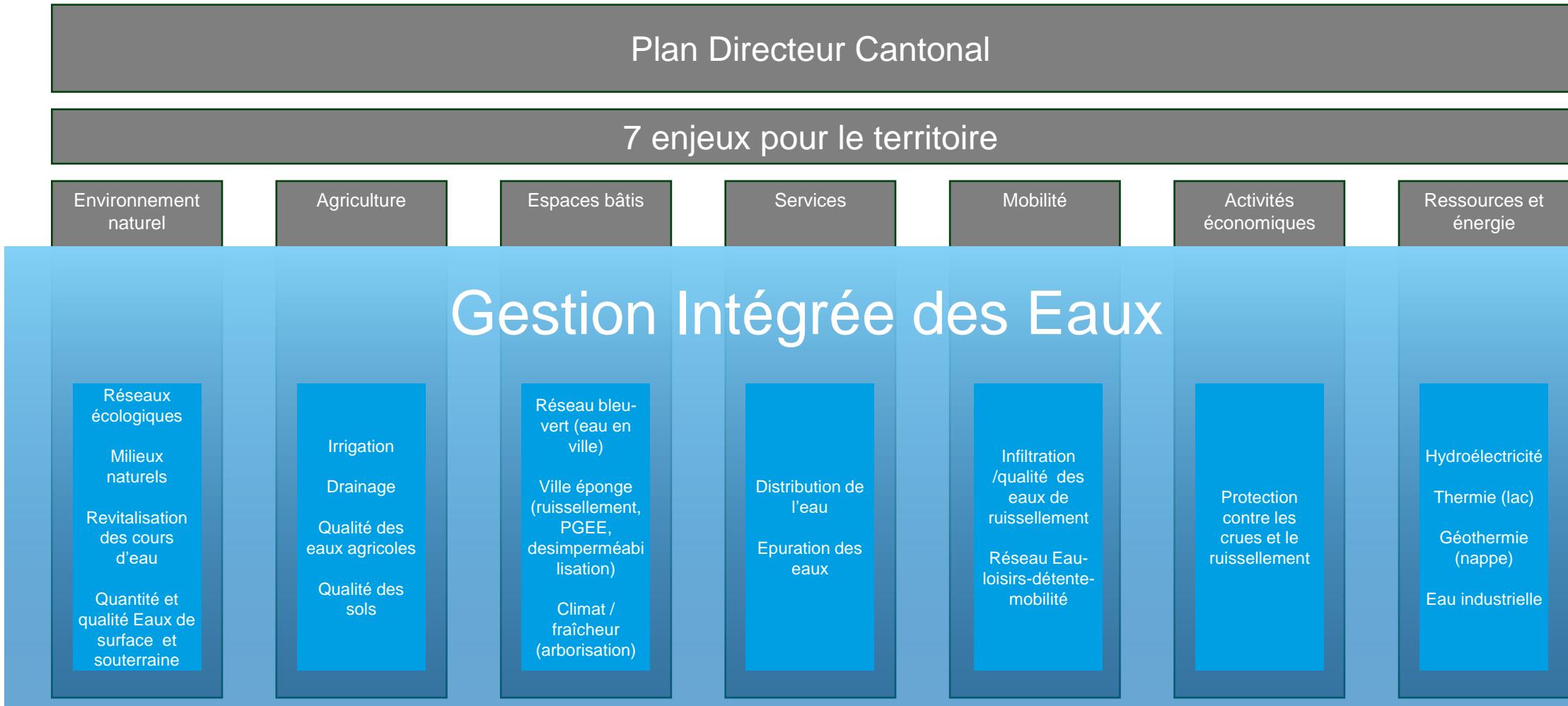
L'eau à travers le Canton

Enjeux pour une gestion intégrée des eaux

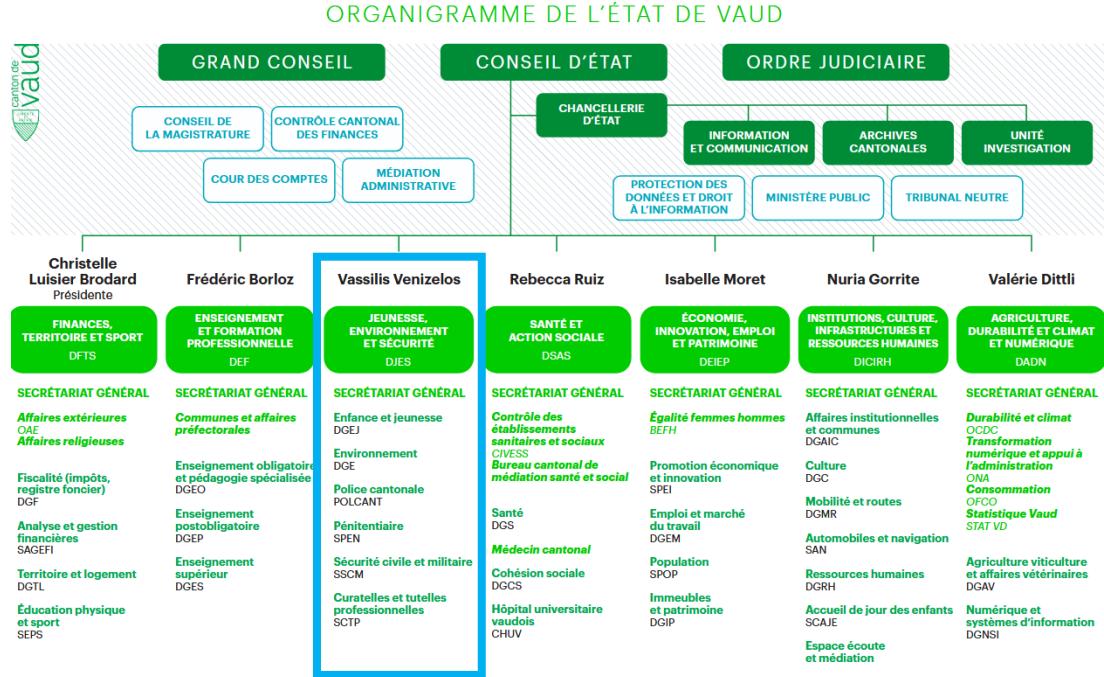


L'eau à travers le canton

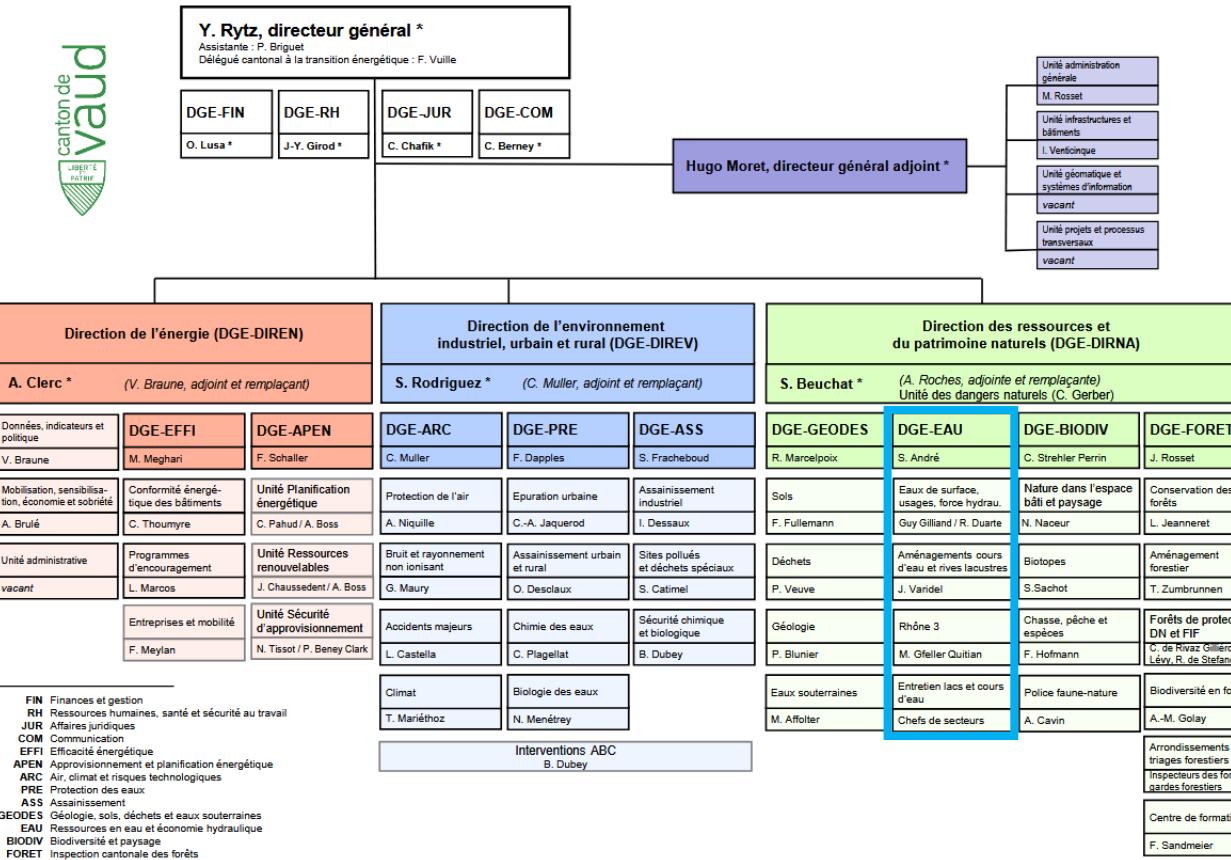
Transversalité



La Division Eau c'est qui?



Direction générale de l'environnement

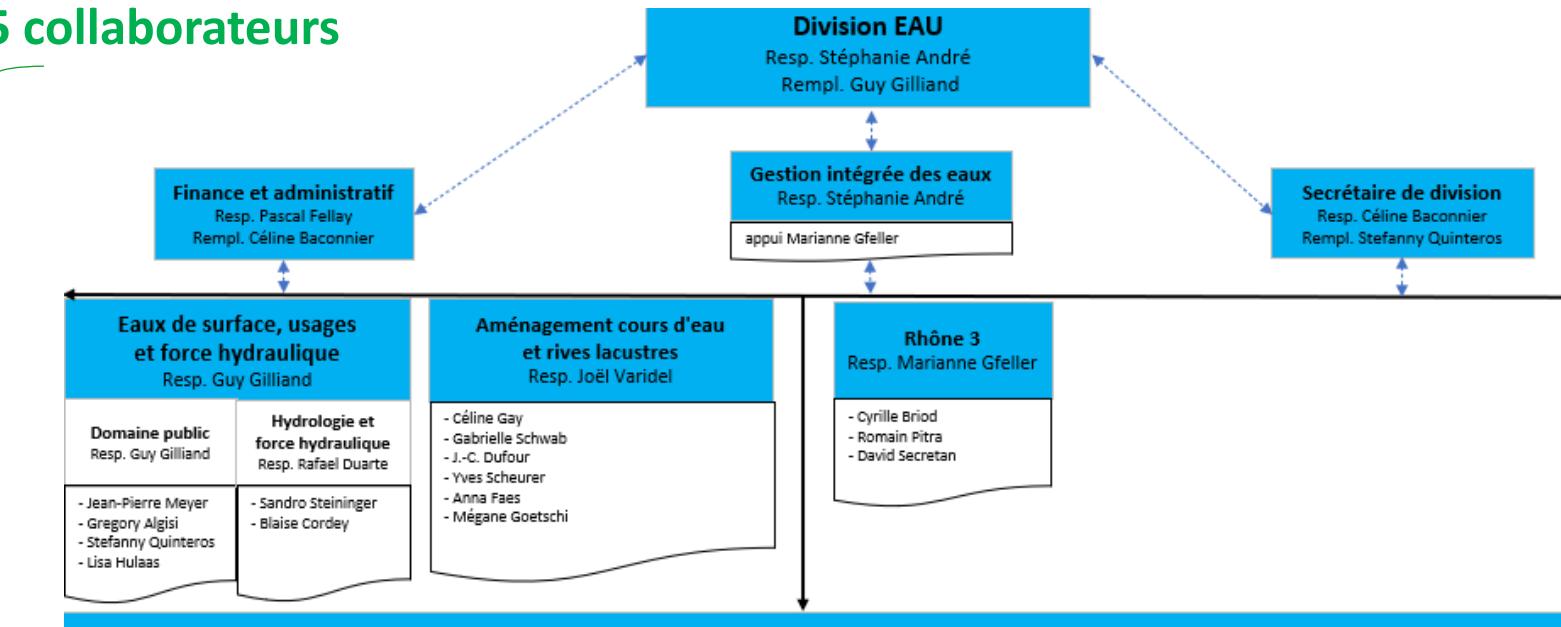


La Division Eau c'est qui?

Ressource en eau et économie hydraulique

75 collaborateurs

22



53

Christophe Moor	Claude-Alain Davoli	Thierry de Pablos	Tamás Fankhauser	
Murielle Jeanneret Secrétaire	Nicole Fischer Secrétaire	Sylvie Coquoz Secrétaire	Sandra Monteleone Secrétaire	
Gilbert Leresche Adjoint	Roxane Didier Adjointe	Norbert Ponnaz Adjoint	Romain Bienz Adjoint	
YVERDON	CHAVORNAY	AIGLE	MORGES	
<ul style="list-style-type: none"> - Kevin Grandchamp C.C.* - Yann Rota A.C.C.* - Florian Bignens - Damien Devengen - Gérard Curthod - Patrick Forestier - Armand Duc Appr.* 	<ul style="list-style-type: none"> - Daniel Goél C.C. * - Jérôme Ottet A.C.C. * - Stephan Bovet - Armindo Morelira - Maxime Goy - Alexandre Parlier 	<ul style="list-style-type: none"> - Sébastien Rapin C.C. * - Alain Carrel A.C.C. * - Jean-François Ayer - Yvan Pittet - Denis Plumettaz - Pascal Mercier 	<ul style="list-style-type: none"> - Yves Probst C.C. * - Antonio Mendes A.C.C. * - Jean-David Burnens - Nicolas Rossler - Pierre-André Trottlet - Noë Bonny Appr.* 	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Luc Moret C.C. * - Ivan Mollet C.C. * - Séverine Abbet A.C.C. * - Gabriel Thomas A.C.C. * - Pierre-Yves Fleury - Valentin Richard - Frédéric Girod - Christophe Bonvin - Samuel Perotti Appr.* - Zago Gnali Gervais Appr.*

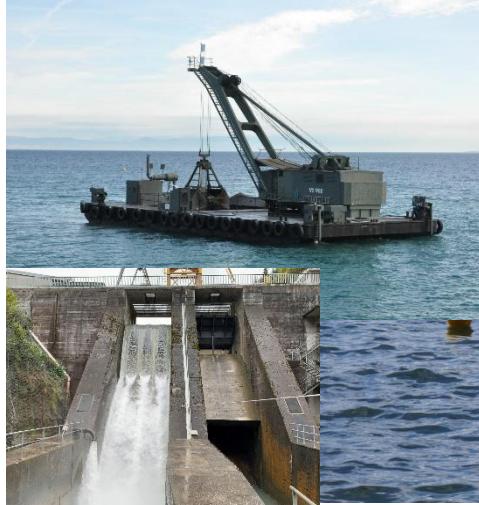
* C.C. = Chef cantonnier A.C.C. = Adjoint/e au chef cantonnier Appr. = apprenti



Organigramme de la DGE EAU au 1er juin 2025

La Division Eau c'est qui?

Sections de la Division



Eaux de surface,
usages, force
hydraulique



Aménagements cours d'eau et
rives lacustres



Entretien lacs
et cours d'eau



Rhône 3

Administration et finance

Transmission demande d'octroi de subvention

Ingenieur.e :

Commune :

Objet :

Procédures :

Direction-générale de l'environnement (DGE)
Ressources en eau et économie hydraulique
Avenue de Valmont 30b^e
1014 Lausanne

Entreprise X¹
Rue XXX¹
XXX XXXX¹

Lausanne, le xx xxxx xxxx¹

Nom : Yves Schaefer¹
Affaire-traitée par : Yves Schaefer¹
Tél : 021-316-1644¹

Renaturation de XXX à XXXX¹
Adjudication — Travaux XXXX¹

Madame, Monsieur¹

Conformément à votre offre n°XXXXXX du "date", nous avons l'avantage de vous confirmer l'adjudication des travaux cités en titre, aux conditions suivantes*¹

1. -> Montant plafond des prestations¹
Montant total des prestations HT → CHF → XXXX¹
TVA*: 8.1% → CHF → XXXX¹
Montant total TTC → CHF → XXXX¹

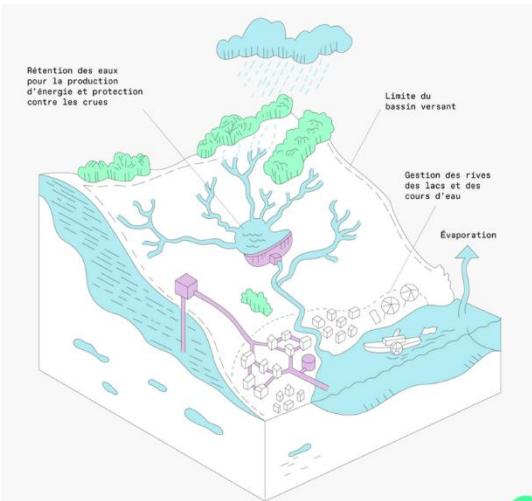
2. -> Période de réalisation¹
De suite¹

3. -> Facturation¹
Le For est à Lausanne.¹

Les factures sont transmises en pdf par mail, sur la base des heures effectuées avec les justificatifs, et adressées comme suit¹

Les missions de la DGE-EAU

Ressource en eau et économie hydraulique



Connaître et protéger
la ressource naturelle (eau de surface) et le patrimoine naturel et paysager (cours d'eau et lacs)



Gérer durablement
la ressource et les risques qui lui sont liés (notamment dangers naturels, étiage, etc)

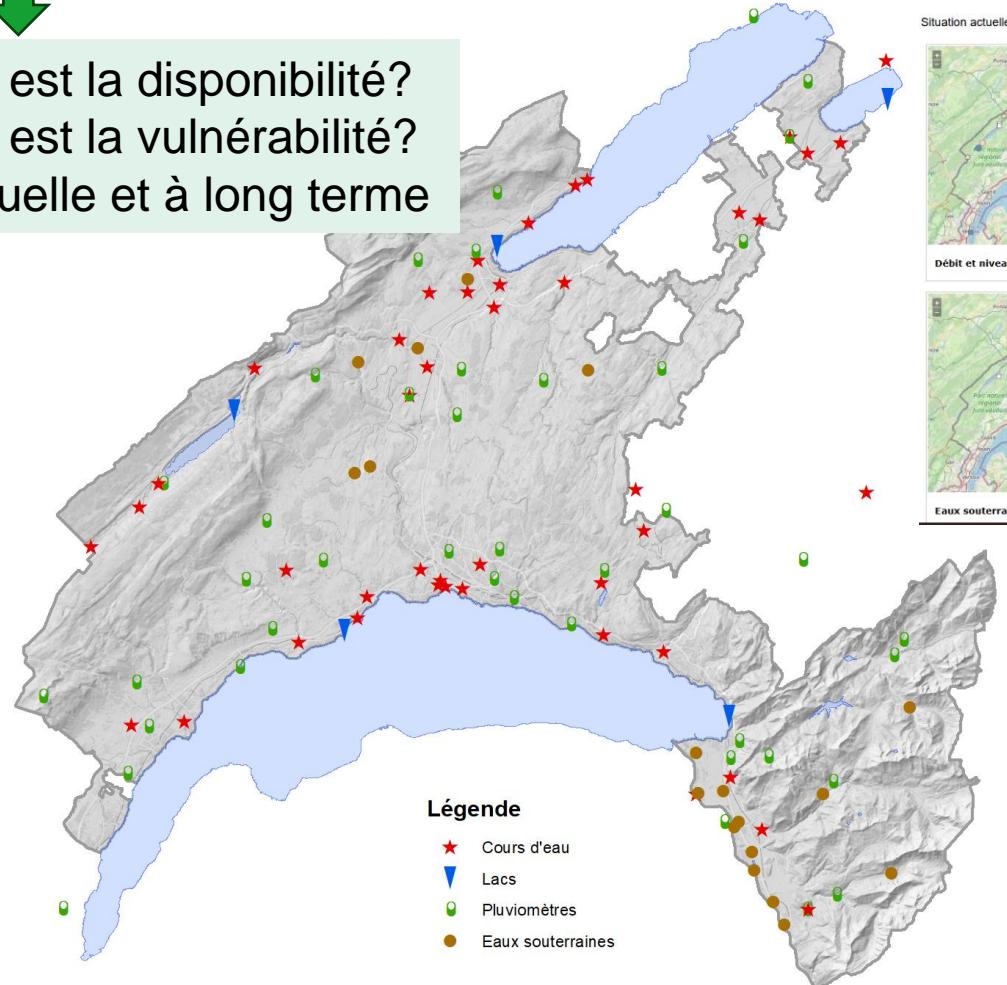


Les missions de la DGE-EAU

Connaissance de la ressource en eau



Où est la disponibilité?
Où est la vulnérabilité?
actuelle et à long terme



Situation actuelle



Veille hydrologique vaudoise

Veille Hydro-météorologique du Canton de Vaud

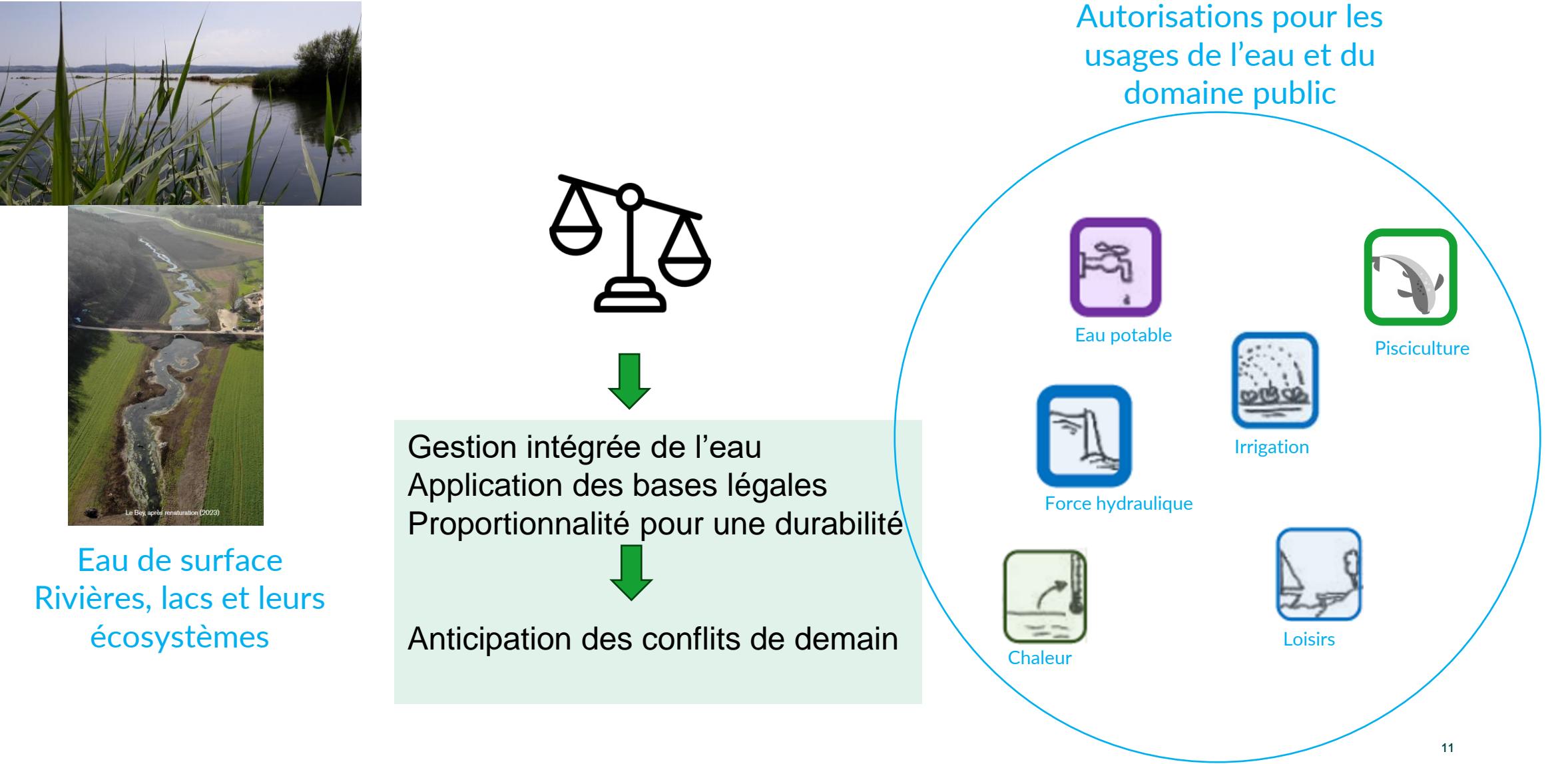


Station du Brassus

26 stations de mesures de débits, 29 pluviomètres et 5 stations eaux souterraines gérées par DGE-EAU



Eau de surface
Rivières, lacs et leurs
écosystèmes



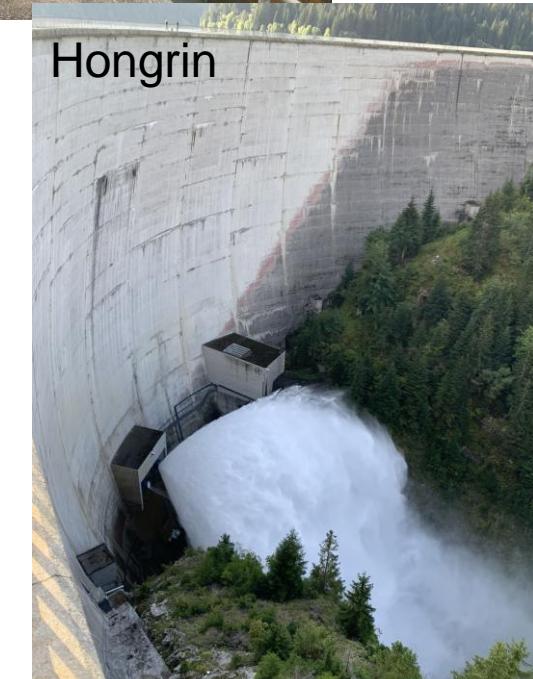
Les missions de la DGE-EAU

Gestion de la force hydraulique

- Utilisation rationnelle de la force hydraulique
 - Concession hydroélectrique
 - Assainissement de la force hydraulique
 - Eclusées
 - Charriage
 - Migration piscicole
- Surveillance de la sécurité des barrages



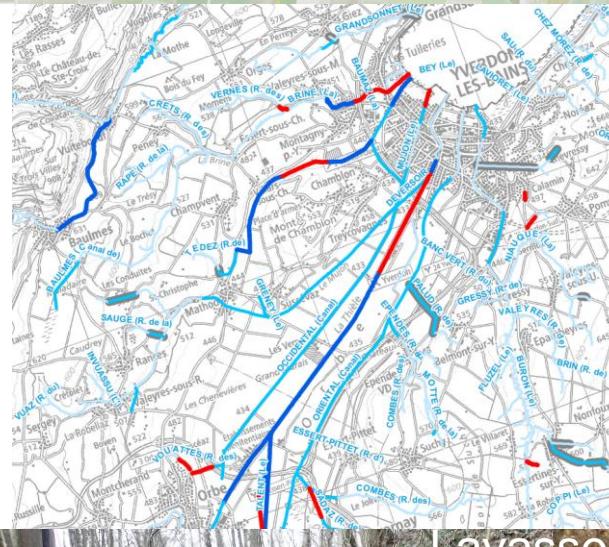
Energie durable
Sécurité
Vers la multifonctionnalité des barrages



Les missions de la DGE-EAU

Revitalisation des cours d'eau

- Planification de la renaturation des cours d'eau en vigueur en 2014
Objectif d'ici 2094: **150 km de cours d'eau renaturés** (soit en moyenne 1.9 km/an) sur 720 km très atteints
- Révision partielle prévue pour début 2026, révision tous les 12 ans
- 3 priorités en fonction de l'atteinte du cours d'eau et de son potentiel écologique/coûts et foncier
- Priorité 1= Forte et 2: moyenne: SDA comptabilisées dans le quota cantonal et subvention OFEV assurée
- A ce jour **48 km revitalisés** dont 38 km de renaturation et 10 km de remise à ciel ouvert et 180 obstacles rendus franchissables



Durabilité de la ressource et des écosystème liés
Résilience au changement climatique

Les missions de la DGE-EAU

Revitalisation des rives de lac

- Planification de la renaturation des rives de lacs en vigueur dès 2023
Objectif d'ici 2090: **73 km de rives à renaturer** sur 115 km rives très atteintes (sur 193 km)
- 3 priorités: 1=Forte où le canton a un rôle proactif; 2=Moyenne où le canton intervient par opportunité, 3=Faible où un soutien financier reste possible si plus-value écologique
- Aujourd'hui: **une douzaine de projets en cours** dont 250 m réalisés sur le site de Dorigny



Direction Générale de l'Environnement



Les missions de la DGE-EAU

Protection contre les crues

Mesures passives

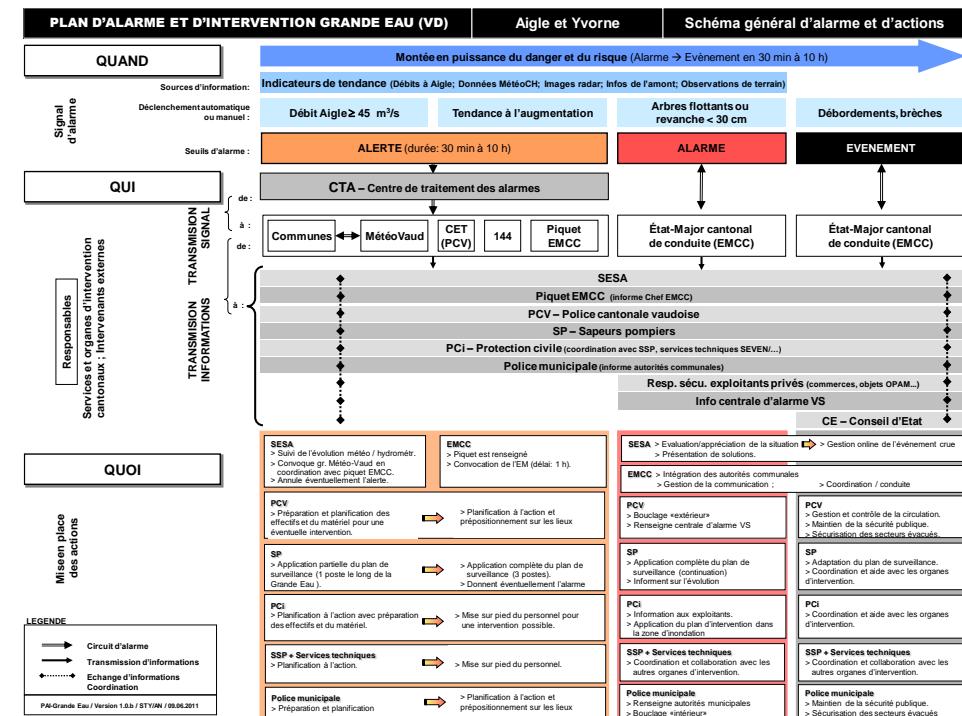
- Plan d'intervention et d'alarme
- Préavis pour les constructions en zone de danger
- ERE
- Entretiens des cours d'eau

Mesures actives

- Aménagement des cours d'eau
- Ouvrages de protection
- Mesures collectives contre le ruissellement



Gestion intégrée des risques
Adaptation au changement climatique



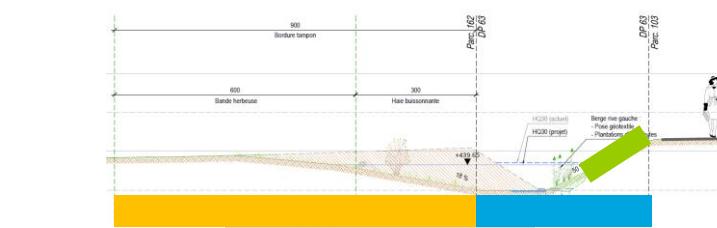
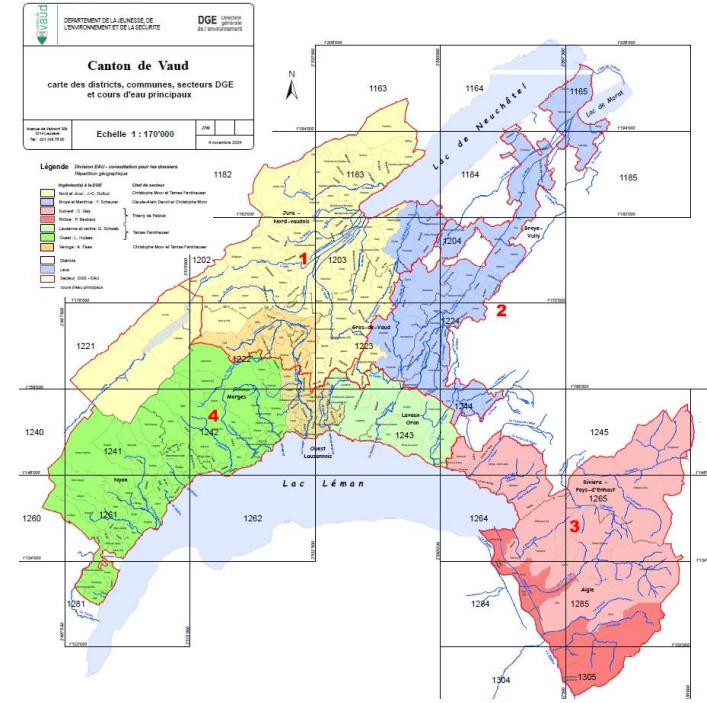
Les missions de la DGE-EAU

Entretenir les cours d'eau et les ouvrages

- 4 secteurs gérés par les voyers des eaux et les cantonniers
- Entretien à but sécuritaire pour garantir le gabarit hydraulique, lutter contre l'érosion des berges
- Entretien différencié pour garantir la durabilité des habitats tout en assurant la sécurité contre les inondations



→ Durabilité, sécurité, résilience



Responsable des interventions

- État de Vaud – DGE-EAU, secteur 1 (rive gauche et pied de berge droite)
- Propriétaire parc. n°162 (reste de la berge droite et bande herbeuse)

Interventions	Fréquence des interventions
Fauche de la végétation avec exportation de la coupe. Hauteur de coupe d'eau minimum 8-10 cm. Maintien de 1/3 de zones de refuge (surfaces non fauchées).	1 à 2x / an selon nécessité, à partir de mi-juin et/ou en octobre

Les missions de la DGE-EAU

Sur le front lors des intempéries

ALARME COURS D'EAU et GLISSEMENTS DE TERRAIN

1, 2, 3, 4, 5 = Ordre d'appel à effectuer

Directeur général de la Direction générale de l'environnement - DGE
Cornelis NEET - tel. 021 316 43 77 - mail 079 792 29 57 - cornelis.neet@vd.ch

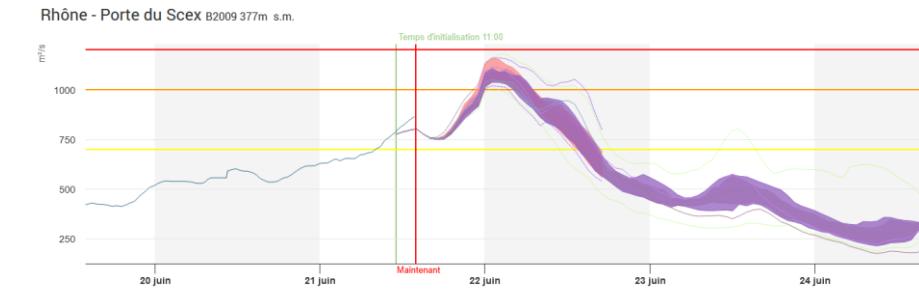
COURS D'EAU

Responsables DGE - EAU

1 Stéphane ANDRE Prof. 021 316 75 56 Mobile 078 829 50 87 stéphane.andre@vd.ch	2 Joss VARDEL Prof. 021 316 75 13 Mobile 079 476 53 68 joss.vardel@vd.ch	3 Jean-Christophe DUFOUR Prof. 021 316 75 41 Mobile 072 298 36 61 jean-christophe.dufour@vd.ch	4 Gabrielle SCHWAB Prof. 021 316 75 16 Mobile 079 713 35 53 gabrielle.schwab@vd.ch	5
				Marianne GELLER Cheffe de section R3 Prof. 021 316 32 36 Mobile 076 616 79 32 marianne.geller@vd.ch
				Appel Rhône

INSTABILITÉS DE TERRAIN

1 Christian GERBER - DGE Géologue Prof. 021 316 72 35 Mobile 079 306 85 33 christian.gerber@vd.ch	2 Sacha GAILLET - DGE Géologue Prof. 021 316 51 41 Mobile 079 558 72 65 sacha.gallet@vd.ch	3 Philippe VEUNE - DGE Géologue Prof. 021 316 75 28 Mobile 079 77 377 90 philippe.veune@vd.ch
---	--	---



Les bases légales, on en parle....

Code Civil Suisse Constitution et Lois fédérales (LAT, LEaux, OEIE...)

Code rural et foncier (CRF)

Code de droit privé judiciaire vaudois (CDPJ-VD)

Loi sur la géo-information (LGéo-VD)

Loi sur l'expropriation (LE)

Loi sur le registre foncier (LRF-VD)

Principes légaux

Définition,
atterrissements
accroissements

Délimitation du DP
Mise à jour

Acquisition du DP

Inscription

L'eau de surface est publique

L'eau de surface est cantonale

Le domaine public de l'eau est cantonal

Loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP)

Loi sur l'utilisation des eaux dépendant du domaine public (LLC)

Loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML)

Tarif pour les concessions et autorisations d'utilisation des eaux publiques à d'autres usages que la force motrice (TCEP)

Les bases légales, on en parle...

Adopté le 03.12.1957, entrée en vigueur le 11.04.1958 - Etat au 01.11.2012 (en vigueur)

LOI
sur la police des eaux dépendant du domaine public
(LPDP)

721.01

du 3 décembre 1957

- ✓ Droit d'utiliser les eaux
- ✓ Concessions force hydraulique
- ✓ Autorisations usages
- ✓

Adopté le 10.05.1926, entrée en vigueur le 01.07.1926 - Etat au 01.01.2009 (en vigueur)

LOI
sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains
(LML)

721.09

du 10 mai 1926

- ✓ Taxes liées à l'usage de l'eau et du domaine public

- ✓ Définition des cours d'eau et compétence
- ✓ Définition ERE
- ✓ Police des eaux, autorisations construire
- ✓ Surveillance et entretien
- ✓ Aménagement
- ✓ Subventions



A l'échelle du bassin versant



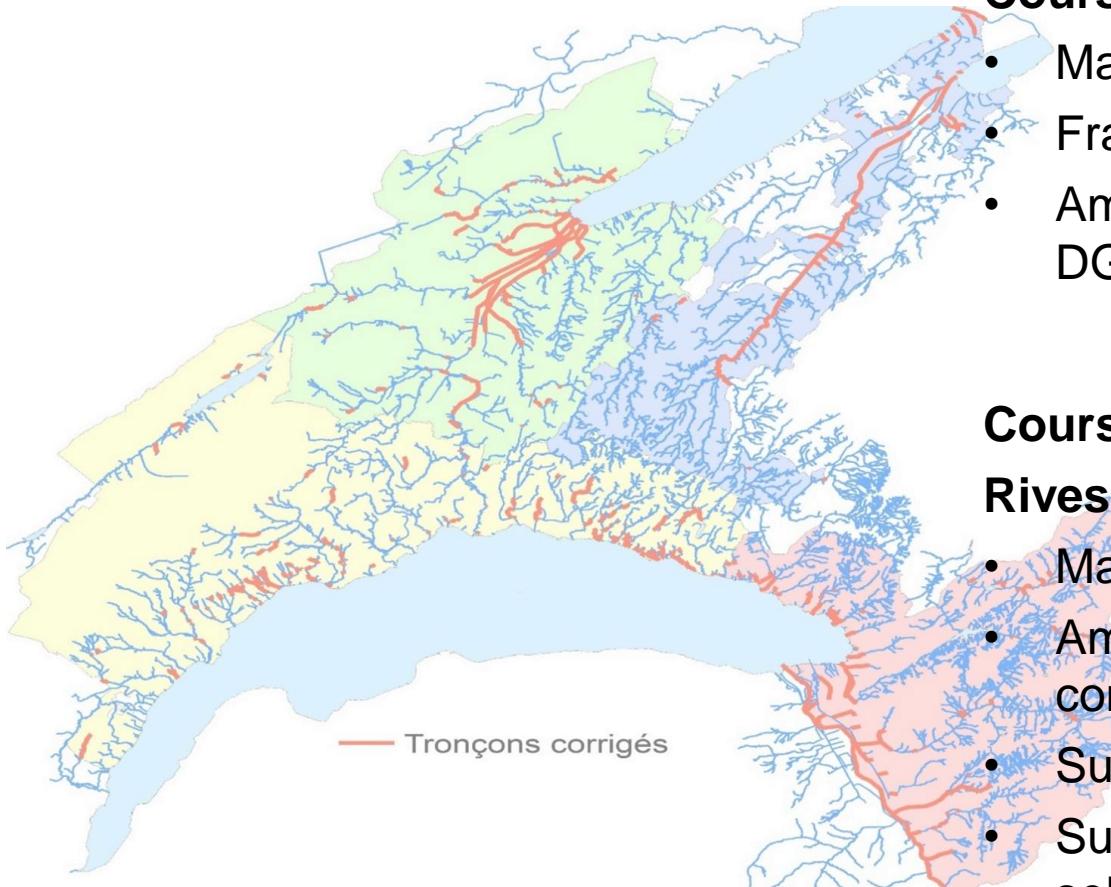
- ✓ Espace libre de circulation
- ✓

TARIF
pour les concessions et autorisations d'utilisation des eaux publiques à d'autres usages que la force motrice
(TCEP)

du 18 novembre 1983

Les bases légales, on en parle....

LPDP art.2, 4 5, 48, 49



Cours d'eau corrigés – 400 km

- Maître d'ouvrage - Canton
- Frais supportés par l'Etat
- Aménagements et entretien par DGE-EAU



Cours d'eau non corrigés – 3'600 km

Rives de lacs

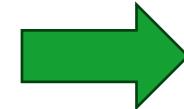
- Maître d'ouvrage – Communes
- Aménagements et entretien par les communes
- Subventions de la DGE
- Subventions de la Confédération selon aménagements



Les bases légales, on en parle....

Travaux soumis à autorisation du département (LPDP art. 12)

- Tout ouvrage et intervention dans les lacs et cours d'eau, sur leurs rives et dans l'espace cours d'eau : travaux, constructions, anticipations, dépôts, déversements etc...
- **Toute intervention à moins de 20 mètres du DP cours d'eau et à 10 mètres du DP lac** (excavations à moins de 20 mètres du DP lac)
- Coupes importantes de végétation dans l'espace cours d'eau



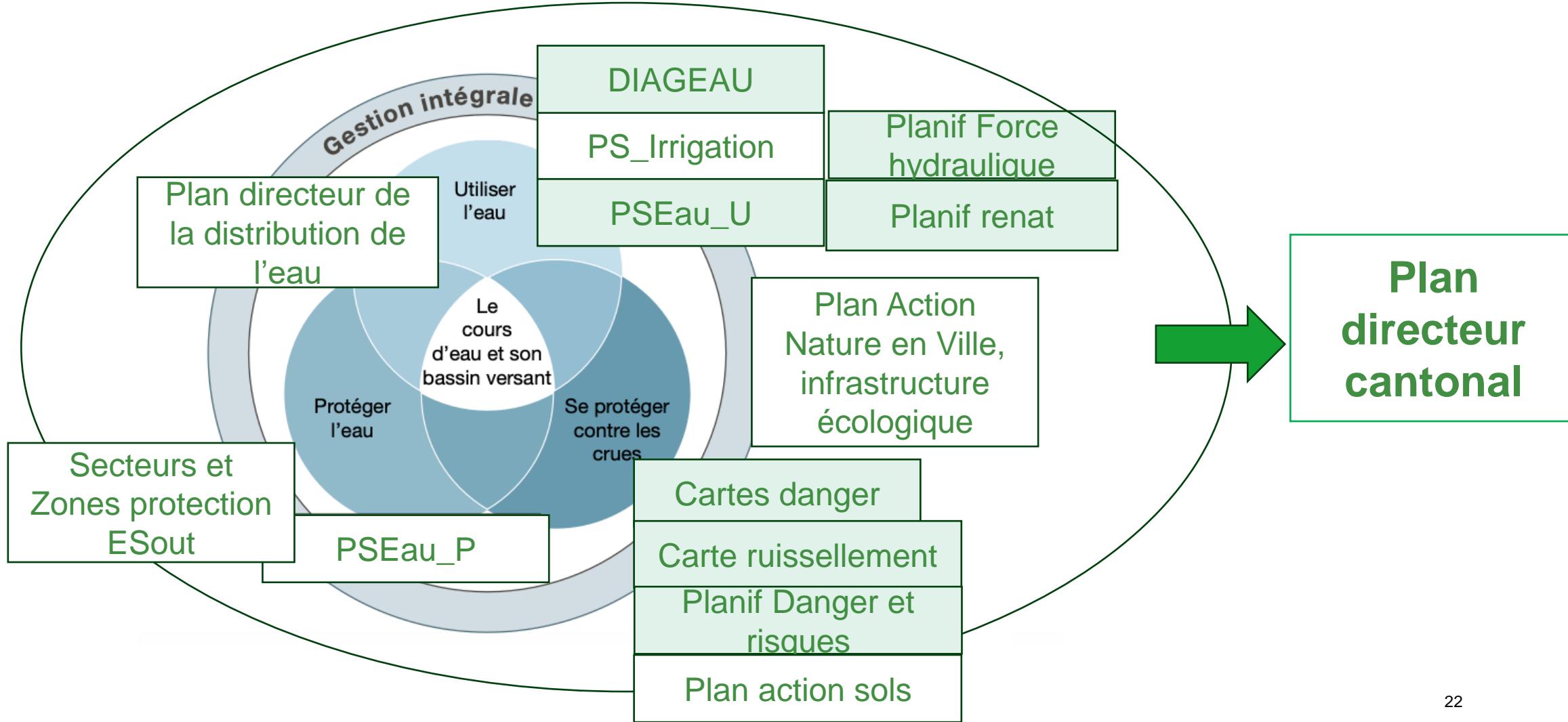
Coordination, cohérence avec loi sur la protection de la nature, loi sur la protection des eaux, loi sur les forêts loi dur la pêche etc....

Mesures d'urgence (LPDP art. 6)

- En cas d'urgence, les municipalités prennent les mesures de sécurité commandées par les circonstances et en avisent immédiatement le chef de secteur

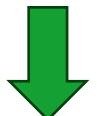
Les bases légales on en parle

22 Les planifications



Pourquoi nous trouver?

- ✓ Car on est tous des professionnels de l'eau !
- ✓ Car on est les garants des législations sur l'eau publique et son domaine
- ✓ Car on cherche des solutions pour garantir la durabilité de notre eau et des rivières et lacs
- ✓ Car on garantit une transversalité avec nos collègues des autres domaines
- ✓ Car on a une vision globale, de l'expérience et des bonnes pratiques



Alors si questions sur la quantité d'eau et de pluie, sur l'utilisations de l'eau, les aménagements près des cours d'eau, les aménagements des cours d'eau et des rives, les soucis de ruissellements, les soucis de crue, on est là!

<https://www.vd.ch/environnement/eaux>



Merci de votre attention!